

Canadian Group
Inter-Parliamentary Union



Groupe canadien
Union interparlementaire

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la
Réunion parlementaire à l'occasion de la 53e session de la
Commission de la condition de la femme**

**Promouvoir un partage égalitaire des responsabilités entre
femmes et hommes : Le rôle des Parlements**

Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)

**New York, New York, États-Unis d'Amérique
Le 4 mars 2009**

Rapport

Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la Réunion parlementaire à l'occasion de la 53^e session de la Commission de la condition de la femme

Promouvoir un partage égalitaire des responsabilités entre femmes et hommes : Le rôle des Parlements

Organisée par l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme des Nations Unies

1. Thème de la Conférence

Le thème de la Conférence de 2009, organisée à l'occasion de la 53^e session de la Commission de la condition de la femme, est le suivant : « Promouvoir un partage égalitaire des responsabilités entre femmes et hommes : Le rôle des Parlements ».

2. Ordre du jour

La Conférence met l'accent sur le rôle et la contribution des Parlements à la promotion d'un partage égalitaire des responsabilités entre femmes et hommes. Elle a lieu au siège des Nations Unies, à New York, le 4 mars 2009.

Les parlementaires échangent des vues et des expériences avec leurs collègues d'autres Parlements et interagissent avec des représentants d'organisations régionales et internationales.

La Conférence aborde les sujets suivants :

- À l'intersection du travail rémunéré et du travail non rémunéré
- Mettre en place un cadre protecteur et propice pour les travailleurs ayant des responsabilités familiales
- Changer les mentalités et les comportements
- Hommes et femmes en politique : concilier les responsabilités de la vie publique et de la vie privée

3. Composition de la délégation canadienne

La délégation canadienne compte les parlementaires suivantes :

- M^{me} Patricia Davidson, chef de délégation
- M^{me} Nicole Demers
- La sénatrice Mobina Jaffer
- M^{me} Anita Neville

4. Compte rendu de la Conférence¹

La sénatrice Pia Cayetano (Philippines), présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP, et M^{me} Carolyn Hannan, directrice de la Division de la promotion de la femme des Nations Unies, souhaitent la bienvenue aux participants.

¹ A detailed conference report is available on the IPU Conference website: <http://www.ipu.org/splz-f/csw09/report.pdf>.

M^{me} Marilyn Waring, professeure de politiques publiques à l'Institut d'études politiques à la Auckland University of Technology (AUT), prononce ensuite une allocution liminaire. M^{me} Waring traite du travail non rémunéré et de l'importance du secteur des ménages dans l'économie générale. D'après M^{me} Waring, le travail non rémunéré des femmes demeure invisible tant que la production de services pour consommation par le ménage lui-même n'est pas considérée comme une activité productive jouant un rôle dans l'économie nationale.

Elle insiste sur l'importance de comptabiliser cette forme de travail au moyen d'enquêtes sur les emplois du temps.

À l'intersection du travail rémunéré et du travail non rémunéré

Le premier sujet qu'aborde la Conférence est l'intersection du travail rémunéré et du travail non rémunéré. M^{me} Winnie Byanyima, directrice de l'Équipe genre, Bureau de développement des politiques, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), traite de l'évaluation et de la mesure du travail rémunéré et du travail non rémunéré. Elle fait observer que le PNUD considère la situation du travail non rémunéré de soins dans un cadre illustré par trois « R » : reconnaissance, réduction et redistribution. Le PNUD aide les gouvernements à reconnaître la contribution du travail non rémunéré de soins des femmes à leurs économies et à la quantifier comme une partie importante de l'économie totale.

M^{mes} Demers et Neville font une intervention sur l'évaluation du travail non rémunéré, y compris le travail bénévole. Les conférencières font observer que Statistique Canada a adopté l'une des meilleures enquêtes sur les emplois du temps pour tenir compte du travail non rémunéré.

Mettre en place un cadre protecteur et propice pour les travailleurs ayant des responsabilités familiales

M^{me} Naomi Cassirer, administratrice technique principale, Organisation internationale du Travail (OIT) et M^{me} Isabel Allende, présidente de la Commission de la famille de la Chambre des députés du Chili, font des exposés portant sur les cadres de protection et de soutien pour les travailleurs ayant des responsabilités familiales. M^{me} Cassirer décrit la protection accordée aux travailleurs en vertu des conventions internationales du travail. M^{me} Allende décrit les efforts que déploie le Congrès du Chili pour mettre en place des mesures protégeant les travailleuses et reconnaissant leur contribution à la société et à l'économie chiliennes.

M^{me} Davidson demande de l'information sur les congés de maternité et les congés parentaux que d'autres pays ont accordé aux travailleurs autonomes.

M^{me} Cassirer répond qu'elle transmettra cette information à M^{me} Davison une fois qu'elle aura consulté ses collègues de l'OIT.

Changer les mentalités et les comportements

Deux conférenciers présentent aux participants le sujet du changement des mentalités et des comportements. M. Andrew Levack, co-directeur, MenEngage Alliance, traite des divers aspects de la promotion du rôle des hommes et des garçons dans les prestations de soins, de l'exercice de la paternité et du soutien de l'égalité des sexes. M^{me} Rose Mukantabana, présidente de la Chambre des députés du Rwanda,

exprime ses vues sur les initiatives prises par son pays pour faire changer les mentalités et sur les défis à relever à cet égard.

Hommes et femmes en politique : concilier les responsabilités de la vie publique et de la vie privée

Trois membres de la délégation canadienne traitent du défi consistant à concilier vie de famille et vie publique. M^{mes} Davidson, Demers et Neville parlent de la façon dont, comme parlementaires et femmes, elles s'efforcent de s'acquitter de leurs responsabilités publiques et privées.

Respectueusement soumis,

L'honorable Donald H. Oliver, c.r.
Président, Groupe canadien de l'UIP

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
ACTIVITÉ	Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la Réunion parlementaire à l'occasion de la 53e session de la Commission de la condition de la femme. Promouvoir un partage égalitaire des responsabilités entre femmes et hommes : Le rôle des Parlements
DESTINATION	New York, New York (États-Unis d'Amérique)
DATES	Le 4 mars 2009
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Mobina Jaffer, sénateur
CHAMBRE DES COMMUNES	M ^{me} Patricia Davidson, députée, chef de Délégation M ^{me} Nicole Demers, députée M ^{me} Anita Neville, députée
PERSONNEL	M ^{me} Clara Morgan, Conseiller
TRANSPORT	9 138,95 \$
HÉBERGEMENT	2 261,99 \$
HOSPITALITÉ	
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	825,95 \$
CADEAUX OFFICIELS	
DIVERS	
TOTAL	12 226,89 \$